

FAIT DIVERS

"L'hôpital ne m'a pas prévenue de la mort de mon fils"

ROUEN Xavier Matengu, 31 ans, était parti chercher du travail à Paris. Il n'est jamais rentré à Rouen... Victime d'un malaise à la gare, il avait été admis à l'hôpital Lariboisière où il est décédé. Sa famille qui n'avait pas été prévenue a engagé une procédure en justice.

DELPHINE LETAINTURIER

Je ne supporte pas que l'on ne nous ait pas informés ! L'hôpital ne m'a pas prévenue de la mort de mon fils... » Depuis presque trois ans, Madeleine Louzolo ne peut toujours pas admettre la façon dont elle a appris le décès de son enfant, Xavier Matengu, alors âgé de 31 ans, survenu le 14 septembre 2020 à l'hôpital Lariboisière Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, dans le X^e arrondissement. C'était après des heures et des jours d'angoisse passés à attendre des nouvelles de ce jeune cuisinier qui s'était rendu dans la capitale, le 12 septembre, pour trouver du travail. Il aurait dû rentrer le soir même à Rouen, chez ses parents où l'attendait sa petite fille de 4 ans dont il avait la garde. « Mais il avait raté son train et nous avait dit qu'il rentrerait le lendemain », se souvient Rhod, l'un de ses frères.

UN MESSAGE INESPÉRÉ SOUS L'AVIS DE RECHERCHE

Xavier n'est jamais rentré à Rouen. Ce n'est que sept jours plus tard, le 19 septembre, qu'un début de piste surgit : à la lecture d'une réponse postée sous l'avis de recherche que la famille avait rédigé sur la page Facebook de Xavier. Il était écrit : « Je remercie les proches de M. Matengu de bien vouloir contacter le service de réanimation de l'hôpital Lariboisière » tout en mentionnant un numéro de téléphone.

« Ils ont dit qu'ils n'avaient eu aucun moyen de l'identifier, mais c'est faux ! »
Madeleine Louzolo

Après avoir pris contact, le père de Xavier et Rhod se sont immédiatement rendus à l'hôpital parisien. « On nous a fait attendre une demi-heure, puis entrer dans un bureau », se souvient précisément le jeune homme qui allait alors apprendre le décès de son frère aîné survenu cinq jours plus tôt. Xavier Matengu avait été transféré de l'hôpital Saint-Joseph, où il avait d'abord été admis, à Lariboisière suite à la dégradation de son état, après un malaise survenu sur le quai de la



Me Marie Leroux avec Madeleine Louzolo, la mère de Xavier Matengu décédé le 14 septembre 2020 à l'hôpital Lariboisière à Paris, et Rhod, l'un des cinq frères et sœurs du défunt
Photo BORIS MASLARD / PARIS-NORMANDIE

gare Saint-Lazare le 13 septembre. « L'état de santé de M. Matengu s'est dégradé rapidement. L'autopsie pratiquée a conclu que le décès avait été causé par un choc hémorragique lié à une défaillance multiviscérale », expose Me Marie Leroux, l'avocate de la famille. « Ils ont dit qu'ils n'avaient eu aucun moyen de l'identifier, mais c'est faux ! », n'en démont pas Madeleine Louzolo.

EN POSSESSION DE PIÈCES D'IDENTITÉ

Xavier avait sur lui ses papiers : carte d'identité, carte électorale, carte vitale, cartes de paiement et des papiers divers. Il en est fait

mention dans "l'inventaire patient" dûment complété à son admission à Lariboisière le 13 septembre. Ce document figurait dans le dossier médical du défunt que s'est fait transmettre Me Leroux. « Personne n'a contacté la famille de M. Matengu pour l'informer de son décès », déplore l'avocate qui pointe la problématique placée au cœur de son dossier. Selon le conseil, les différents papiers d'identité auraient dû permettre de prendre attache auprès de sa famille. « L'adresse qui figurait sur ses CV était la nôtre ! », se désole encore Madeleine Louzolo. Le Code de la Santé publique dis-

pose : « La famille ou les proches sont prévenus dès que possible et par tous moyens appropriés de l'aggravation de l'état du malade et du décès de celui-ci. Le décès est confirmé par tout moyen ».

UNE FAMILLE « MALMENÉE »

Me Leroux a d'abord entrepris un recours préalable légal auprès de l'hôpital. Sans réponse de sa part, elle a saisi le juge du tribunal administratif de Paris le 23 mai 2022. « L'AP-HP ne commente pas une procédure en cours », nous a fait savoir sa direction de la communication. « À ce jour, les effets personnels de M. Ma-

« À ce jour, les effets personnels de M. Matengu n'ont toujours pas été remis à sa famille »

L'avocate des proches de Xavier

tengu n'ont toujours pas été remis à sa famille, ajoute, pour sa part, l'avocate des proches de Xavier. Encore aujourd'hui, dans le cadre de la procédure et de la gestion administrative, cette famille est malmenée. ■